

AGENDA

28 avril : Début de la fête foraine
6 juin : Conseil municipal en présence du Percepteur (18h30, Mairie)
22 juin : Kermesse des Oursons à partir de 16h30 à l'école
22 juin : Feu d'artifice sur l'ancien site de la SED (22h)
23 et 24 juin : Portes ouvertes à l'aérodrome
29 septembre : Fête des Ours (apéritif dînatoire et pièce de théâtre) - informations à venir

PENSER ETUDIER CONCEVOIR COORDONNER ACCOMPAGNER



Cabinet d'Ingénierie
Infrastructure Génie Civil
Bâtiment Topographique
Transports Urbains

Siège social : 40 rue Richard Perlinisky - 25400 AUDINCOURT
Tél. : 03.81.35.18.73 Fax : 03.81.35.11.96
Agences : AUDINCOURT - MEROUX - DELLE - SAONE



- Vente informatique
- Maintenance informatique
- Formation
- Création et Hébergement de sites internet
- Téléphonie VOIP

8 Grande-Rue
25490 DAMPIERRE LES BOIS
Tél. 03 81 31 12 63
<http://www.fm-informatique.com>
e-mail : lionel@fm-informatique.com

Miss Arbouans : on s'inscrit !

La prochaine élection de Miss Arbouans, ambassadrice de la commune pour deux ans, aura lieu le samedi 17 novembre 2018 à 20h à la Salle polyvalente. Les candidatures pour succéder à Emma Primo, élue en novembre 2016, sont ouvertes. Conditions pour s'inscrire : être âgée entre 17 et 23 ans et disposer d'une autorisation parentale pour les jeunes filles mineures. Attention : le nombre de candidates se limitera aux dix premières inscriptions. Pour tous renseignements et inscriptions, s'adresser à Laurence Prévot au 06.60.21.61.16.



PERSONENI
Hugues Sarl

ENTREPRISE DE MAÇONNERIE
TRAVAUX PUBLICS ET PARTICULIERS

BÉTON ARMÉ - RÉNOVATION

14, rue de Courcelles
25400 ARBOUANS
Tél. : 03 81 90 46 55

AU SERVICE DE VOS PROJETS



TRAVAUX ROUTIERS, VOIRIE,
ASSAINISSEMENT, TERRASSEMENT



EUROVIA RELIE LES HOMMES

119, Faubourg de Besançon - 25200 MONTBELIARD
Tél. 03 81 90 79 29 - Fax 03 81 96 70 73

La Mairie vous accueille

- lundi et jeudi de 9h à 12h
- mardi et vendredi de 14h à 17h

Permanences de Mme le Maire :
sur rendez-vous.

Lettre d'Information du village d'Arbouans

Directrice de la Publication : Nathalie LAINE-HUGENSCHMITT
Conception et réalisation : ALINÉA - DAMPIERRE-LES-BOIS - Tél. 06.80.85.78.66
PURE IMPRESSION - Imprimé sur du papier recyclable

Site internet : www.arbouans.jimdo.com

MAI 2018

d' Lettre d' Information

Editorial

Madame, Mademoiselle, Monsieur,
Chers administrés,

Les budgets se suivent... et malheureusement se ressemblent depuis quelques années. Comme toutes les communes françaises, Arbouans doit encore et toujours faire face aux restrictions budgétaires que nous impose l'Etat. La diminution continue des dotations a forcément des conséquences pour tous, élus et citoyens : les élus parce qu'ils doivent prendre des décisions difficiles et parfois impopulaires, les habitants parce qu'ils subissent le contrecoup de ces décisions qui peuvent influencer sur la qualité du service qui leur est rendu. En 2016 et en 2017, nous avons même été contraints d'augmenter, certes de façon modérée, les taux d'imposition locale. Cette année, dans le budget que nous avons voté en mars, nous n'avons pas augmenté ces taux, ce qui est une bonne nouvelle.

Malgré les difficultés budgétaires, la commune d'Arbouans a réussi à maintenir le cap. Sans avoir recours à une nouvelle hausse de la pression fiscale, elle devrait passer sans encombre l'année 2018 et je tiens à vous remercier toutes et tous pour les efforts que vous avez consentis ces deux dernières années. Dans un budget rigoureux où chaque euro compte, nous avons encore diminué le budget de fonctionnement. En parallèle, nous avons cherché des sources de ressources nouvelles, la vente de l'appartement où est installée la Bibliothèque (qui sera supprimée au 30 juin) nous donnera une bouffée d'oxygène. La situation est ainsi : dans le contexte actuel, il est bien difficile pour les collectivités de faire des projets, de programmer des investissements. L'avenir est incertain car nous ne savons pas à quelle sauce l'Etat va nous manger... Les dotations continueront-



elles à baisser ou seront-elles stabilisées ? Et quid de la prochaine réforme de la taxe d'habitation ? De quelle manière et à quelle hauteur le gouvernement va-t-il compenser cette baisse d'une ressource essentielle pour les communes ? Personne ne le sait ! Ce que nous savons en tout cas, tous, ici, à Arbouans, c'est que le projet de réaménagement de l'ancienne SED est vital pour l'avenir du village. Et il est essentiel qu'il se concrétise le plus rapidement possible...

Le Maire,
Nathalie LAINE-HUGENSCHMITT

Le haut débit à Arbouans

En février dernier, le Maire Nathalie Laine-Hugenschmitt a accueilli Charles Demouge, Président de Pays de Montbéliard Agglomération, venu inaugurer symboliquement l'armoire optique implantée par l'opérateur Orange. Une véritable «gare de triage» pour tous les réseaux et disponibles pour tous les opérateurs, ce qui permettra aux habitants d'Arbouans de bénéficier d'une connexion à l'internet haut débit. C'est un vrai privilège dans la mesure où tous les habitants ne sont pas logés à la même enseigne, loin de là ! C'est d'ailleurs pourquoi PMA met les bouchées doubles dans ce domaine afin que le haut débit soit disponible pour l'ensemble des 72 communes de l'agglomération. La plupart d'entre elles devront encore patienter, les choses sont allées plus vite pour la commune d'Arbouans.



Nathalie Laine-Hugenschmitt et Charles Demouge ont coupé le ruban inaugural en compagnie des représentants d'Orange.

Regard sur le budget primitif

Réuni le 21 mars, le Conseil municipal a adopté le budget primitif 2018 dont voici les principaux éléments.



L'année 2018 et très probablement les années à venir vont être marquées par l'austérité budgétaire. Pour les collectivités, les incertitudes sont nombreuses concernant les ressources fiscales à venir, que ce soit au niveau des dotations d'Etat que de la réforme de la taxe d'habitation, mais aussi de l'évolution des dépenses à caractère général. Les communes doivent pourtant voter un budget «à l'équilibre», c'est une obligation, même sans connaître précisément certains montants importants (dotation d'Etat et FPIC). Cela dit, la position prise cette année par le Conseil municipal a été d'observer une pause fiscale et de ne pas augmenter les taux d'imposition. Le cas échéant, les élus devront compenser par des économies supplémentaires sur les dépenses de fonctionnement. Comme l'a souligné le Maire Nathalie Laine-Hugenschmitt, la commune d'Arbouans a réussi jusqu'à présent à maintenir le cap, mais au prix de décisions drastiques : augmentation de la pression fiscale en 2016 et 2017, peu d'investissements, suppression de postes d'agents, réduction des services à la population, vente de patrimoine,...

Les efforts vont se poursuivre en 2018, le seul investissement dans le temps étant le remboursement du prêt contracté pour

la construction du bâtiment périscolaire (17.000 €). Pour le reste, il n'y aura pas ou peu d'investissements sur les années à venir. Pour cette année, seuls sont inscrits au budget la suite de la mise aux normes des sanitaires handicapés à l'école, l'achat de mobilier (jeux éducatifs, tables et bancs de bistrot) et l'installation d'un badge aux vestiaires du stade de football. Ainsi, les élus ont prévu pour 2018 de réduire de 1,2% les dépenses de fonctionnement, une demande de l'Etat qui engendrera pour l'an prochain un bonus de dotation (à défaut, ce serait un malus). Le Conseil a également décidé de fermer la Bibliothèque pour des raisons d'accessibilité, mais aussi pour des raisons budgétaires. La commune est par ailleurs à la recherche de mutualisation de services avec les communes voisines. En parallèle, une participation financière annuelle sera demandée aux associations pour le fonctionnement des salles, la subvention au Relais d'Assistants Maternelles de Valentigney sera supprimée (une ou deux personnes seulement utilisaient ce service) et les subventions pour ravalement de façades seront également supprimées dès cette année.

A signaler encore que le Percepteur sera présent, comme chaque année, lors d'un prochain Conseil municipal pour présenter aux élus l'analyse financière annuelle. Notons enfin que ce budget est le plus faible depuis l'année 2001.

SED : études de sol en cours



Le site de la SED n'est plus qu'un terrain vague... pour l'instant !

Le site de la SED n'est désormais plus qu'un terrain vague. Depuis que les derniers bâtiments sont tombés, on prend mieux conscience de l'énorme potentiel de ce secteur en plein cœur du village qui, à terme, devrait accueillir quelque 200 nouveaux habitants. Avant que les premiers coups de pelle et de pioche ne soient donnés, le volet administratif de l'opération se poursuit avec la première partie des études de sol post-démolition. Ces études, extrêmement poussées, ont fait l'objet d'un cahier des charges et deux bureaux ont été mandatés pour les effectuer, l'APAVE et TERREST. Par la suite, les terrains seront nettoyés pour être en conformité avec l'utilisation du site en résidence et le permis de lotir sera déposé après le passage de la DRAC. On pourra alors procéder au bornage des parcelles individuelles et les commercialiser.

Il reste à souhaiter que le projet, qui a déjà pris six mois de retard... et plus de 36.000 € de plus-value pour des raisons diverses (dont des contestations infondées), se concrétise le plus rapidement possible. Plus vite il sera réalisé plus vite il sera remboursé... En tout cas, il est dommage qu'une trentaine de familles qui avaient manifesté le souhait d'acquérir une parcelle aient dû s'en aller construire ailleurs pour des raisons de délai. C'est la raison pour laquelle la Mairie étudie actuellement les recours possibles contre les administrés faisant dépenser des sommes inutiles à la collectivité...

Enfin, les personnes souhaitant réserver une parcelle peuvent adresser un courrier en Mairie.

Signalons encore que, le 22 juin prochain à 22h, un feu d'artifice sera tiré sur le site pour célébrer la fin de la démolition et le début d'une nouvelle page pour le village.

Les taux d'imposition

Pour l'année 2018, le Conseil municipal a voté une pause fiscale et les taux d'imposition seront inchangés.



Taxes	ancien taux	nouveau taux
Taxe d'habitation	11,14 %	11,14 %
Foncier bâti	14,33 %	14,33 %
Foncier non bâti	15,07 %	15,07 %
Produit fiscal	361.636 €	363.358 €

À retenir également



► Lors de ce Conseil consacré au budget, Fatima Mossina, Directrice des Francas, a présenté le bilan d'activité des animations Francas à Arbouans.

La fréquentation de la restauration scolaire est en hausse (environ 70 participants) de même que les animations du mercredi (une trentaine d'inscrits). Le rapport financier présente un excédent de 5.098,04 € pour un budget de l'ordre de 80.000 €.

Pour la rentrée 2018, il est prévu de retravailler les tarifs des prestations parents.

► Quant au budget du CCAS, présenté par Jean-Christophe Morel, il a été voté à l'unanimité. Ce budget est équilibré en recettes et en dépenses à la somme de 5.900,64 €.

► Concernant le budget primitif 2018 des Ramblas, il est équilibré à 1.561.465 € en section de fonctionnement et à 2.007.501,62 € en section d'investissement.

► Au chapitre des subventions, voici le détail des sommes allouées : 50 € à la Vigilante d'Audincourt, 207 € à AMD, 500 € à Sésame Autisme dans le cadre du partenariat avec la commune, 1.000 € pour deux ravalements de façades et 72.000 € pour les Francas du Doubs.

LA BALANCE GÉNÉRALE DU BUDGET PRIMITIF 2018

FUNCTIONNEMENT

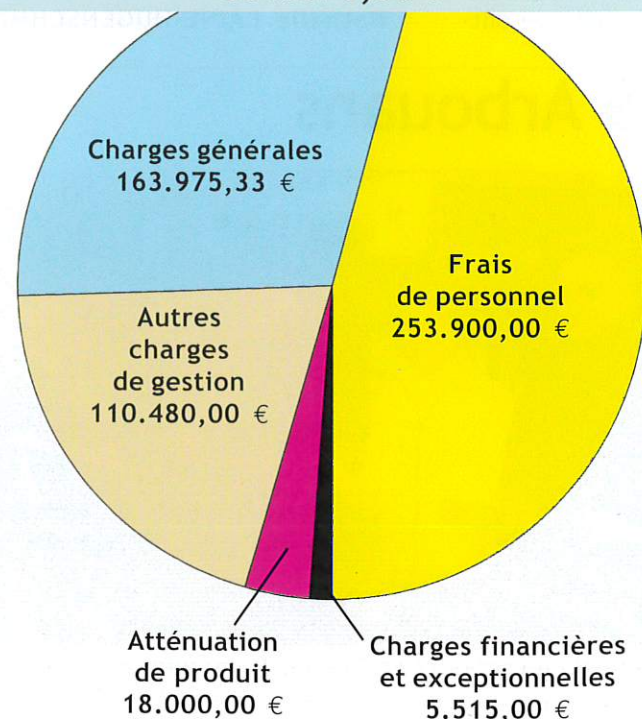
► Recettes et dépenses : 551.870,33 €

INVESTISSEMENT

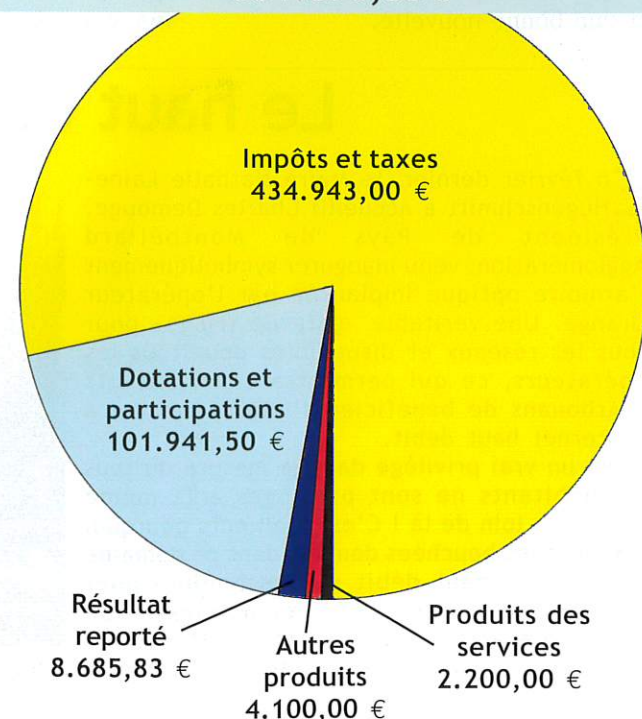
► Recettes et dépenses : 107.513,50 €

DÉTAILS DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT

DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT : 551.870,33 €



RECETTES DE FONCTIONNEMENT : 551.870,33 €



Visite au club de gym



Une rencontre conviviale entre les élus et les dames de la gym.

De façon ponctuelle, les élus rendent visite aux associations locales. Le 16 avril, Thierry Gable et les membres de la Commission Culture, Sports et Associations ont assisté au cours de gymnastique hebdomadaire dispensé par Francine Maigret. Chaque lundi à 19h30, une vingtaine de dames se retrouvent à la Salle polyvalente pour une séance destinée à entretenir leur forme physique. Le cours débute par un échauffement suivi d'assouplissements, de renforcement musculaire et d'étirements. Au terme de la séance, le verre de l'amitié a permis de poursuivre les échanges.

La Bibliothèque fermera le 30 juin

Depuis quelques années, les établissements recevant du public sont tenus de prévoir un accès pour tous les types de handicaps. A Arbouans, seule la Bibliothèque ne respecte pas ces critères et, pour se mettre aux normes, il serait nécessaire de construire un ascenseur.

En raison du coût de cette opération, il a donc été décidé de fermer la Bibliothèque et de vendre les locaux.

En outre, la Bibliothèque nécessitait aussi une somme de l'ordre de 15.000 € en frais de fonctionnement, ne «rapportant» qu'une somme de 280 € de cotisations. Sa fermeture est donc avant tout un choix économique.

La Bibliothèque recensait cette année une cinquantaine d'adhérents qui se verront offrir une carte gratuite, valable un an, pour la Bibliothèque d'Audincourt. Avec le Département, la commune souhaite conserver la partie internet de la Bibliothèque avec Média-Doo, qui connaît un grand succès.

Lors de sa séance du 21 mars, le Conseil municipal a donc supprimé, à compter du 30 juin 2018, le poste d'agent du patrimoine tenu par Hélène Zobrist à la Bibliothèque, créant en parallèle un poste d'adjoint d'animation à compter du 1^{er} juillet 2018. En effet, à partir de cette date, Mme Zobrist interviendra pour treize heures par semaine au sein de la structure périscolaire (notamment pour des animations autour de la lecture), après avoir validé son BAFA.

Concernant le fonds de livres, les ouvrages pour les enfants seront gardés pour être utilisés par les écoles et les Francas. La commune conservera une partie des autres livres dans le cadre d'un projet en gestation que nous évoquerons ultérieurement. Le reste sera vendu, de même que le matériel de la Bibliothèque, notamment les rayonnages.



Les locaux de la Bibliothèque sont en vente.

Appel d'offres pour l'appartement

À propos de la vente de l'appartement, le notaire et le service des Domaines ont estimé le bien à 105.000 € et une personne s'est manifestée mais l'appel d'offres a finalement été déclaré infructueux, l'acquéreur n'ayant pu obtenir son prêt. Un deuxième appel d'offres a été lancé et, dans l'hypothèse où plusieurs acquéreurs se manifesteraient, les critères d'attribution seront l'offre de prix puis, en cas d'égalité, la date de réception du courrier et l'avis du copropriétaire sur le choix. Les personnes intéressées doivent déposer leurs plis avant le 1^{er} juin.

A noter que la vente en tant que locaux commerciaux ne sera pas acceptée et que la commune n'attribuera aucun financement pour des travaux extérieurs ou intérieurs. Toutefois, la commune prendra à sa charge la mise en place d'un accès au bureau de la directrice de l'école par le préau, ainsi que la fermeture de la cour sur l'arrière du bâtiment qui deviendra donc privatisée et réservée aux copropriétaires.

Inondations de janvier : mise au point

Une poignée d'irréductibles opposants à la Municipalité en place continuant à dénigrer ses actions, quelles qu'elles soient, il apparaît nécessaire de faire une mise au point sur la cellule de crise qui a été constituée les 22 et 23 janvier lors des fortes pluies connues dans le secteur.

Le 22 janvier en fin d'après-midi, Mme le Maire a été informée par le service de gestion des crues de Pays de Montbéliard que, la nuit suivante, le quartier des Champs de Pierre et une partie de la rue des Sablières pourraient être touchés par la crue du Doubs. Immédiatement, ces informations ont été relayées sur le panneau lumineux et sur le site internet, Mme le Maire demandant également aux deux Adjoints, Thierry Gable et Pascal Bally, de l'aider à prévenir les habitants concernés. Cette démarche a été faite soit par téléphone, soit physiquement. Pendant toute la soirée et une partie de la nuit, les élus ont suivi l'avancement de la crue en sillonnant les quartiers du village.

Le lendemain 23 janvier, Pascal Bally a fait un point complet de la situation, rapportant les événements de la nuit à Nathalie Laine-Hugenschmitt, notamment les interventions ayant eu lieu chez quelques particuliers. Le 24 janvier, Mme le Maire est intervenue à Pays de Montbéliard Agglomération afin de trouver une solution pour que les personnes sinistrées puissent évacuer leurs déchets, participant en personne à la réunion programmée le soir

même. Le 25 janvier au matin, Mme Laine-Hugenschmitt a rédigé un «Flash-Info» (distribué immédiatement par elle-même et M. Bally) proposant aux sinistrés une aide des services communaux pour l'évacuation de leurs encombrants volumineux. Le lendemain, une réunion en Mairie faisait apparaître que tout était rentré dans l'ordre et deux foyers seulement ont sollicité la Mairie pour évacuer leurs déchets.

Contrairement à ce que vous avez peut-être lu par ailleurs, les élus ont largement fait leur travail lors de cet épisode de crue. Mis en cause, les Adjoints n'acceptent pas les critiques qui ont été formulées à leur encontre alors que, concernant M. Bally, il a passé de nombreuses heures sur le terrain.

Il faudra bien que ce dénigrement permanent et non constructif cesse un jour, d'une manière ou d'une autre, quitte à passer par un dépôt de plainte. Peut-être les élus en place seront-ils prochainement responsables du mauvais temps?...



► EN BREF

Nuisances sonores : les règles à respecter



En cette période de retour des beaux jours, nous vous rappelons que, pour garantir la tranquillité du voisinage, l'utilisation d'appareils à moteur thermique ou électrique pour le jardinage ou le bricolage est réglementée, en particulier les jours de repos (week-ends et jours fériés). Ainsi, l'utilisation d'appareils tels que tondeuses, taille-haies, perceuses, ... est autorisée uniquement

- du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 14h à 19h30,
- le samedi de 9h à 12h et de 15h à 19h30, - le dimanche et les jours fériés de 10h à 12h.

Par ailleurs, les entreprises doivent interrompre leurs travaux de 20h à 7h et toute la journée les dimanches et jours fériés, sauf cas d'urgence.

Incivilités sur la piste

Si vous êtes témoin d'actes d'incivilité sur la piste cyclable traversant le village, notamment la présence d'engins à moteurs, nous vous demandons de prévenir les services de police et non pas la Mairie.

Passage de la balayeuse

Nous vous informons que le prochain passage de balayeuse dans les rues du village est prévu le mardi 5 juin.

Entretien du cimetière

Afin de respecter la nouvelle réglementation, les employés communaux ne peuvent plus utiliser de désherbant chimique pour l'entretien du cimetière, l'emploi de ce type de produits étant désormais interdit.

Nous vous demandons donc de faire preuve de compréhension si vous constatez que le cimetière est enherbé. Les agents vont cependant tester quelques produits naturels.

Carte Avantages Jeunes

Les jeunes du village ont accès à la carte Avantages Jeunes 2018/2019. Consulter le site internet pour connaître les modalités de retrait.

TNT : du nouveau le 23 mai

A compter du 23 mai, la commune Arbouans sera concernée par des modifications de fréquences de la TNT. Cette opération aura un impact direct sur la réception de vos programmes et, ce jour-là, vous devrez procéder à une nouvelle recherche des chaînes.

Plus d'informations sur www.recevoirlatnt.fr

► La vie du village

Objectif atteint !



Marc Paygnard, l'invité d'honneur.

Le traditionnel Salon de la photo organisé par le Comité des Fêtes a connu son succès coutumier les 17 et 18 février. Quelques photographes émérites et talentueux, plus d'une vingtaine au total, ont présenté leurs plus beaux clichés durant tout le week-end, en particulier Marc Paygnard, l'invité d'honneur de cette 7^{ème} édition.

Cet ancien photographe de *L'Est Républicain*, puis d'une agence parisienne, cultive depuis toujours sa passion pour les belles images. Comme il l'a souligné, la photo est devenue pour lui un «virus», tout comme celui de l'écriture. Au fil du temps, il a également découvert le plaisir de faire partager sa passion aux autres et donc d'exposer ses œuvres.



Les visiteurs ont pu apprécier de superbes clichés.

La première de «Femm'Arts»

Quelques jours après la Journée de la Femme (c'était le 8 mars), une manifestation originale a été expérimentée pour la première fois à Arbouans : le Comité des Fêtes a organisé une exposition exclusivement réservée aux artistes féminines.

«Femm'Arts» a donc permis à une vingtaine d'artistes, francs-comtoises, alsaciennes et vosgiennes, de donner un aperçu de leur talent à travers la peinture, la sculpture, le patchwork, le cuir ou la peinture sur tous supports.



Les femmes artistes à l'honneur.